



CONVENTION

VILLE DE ROUEN

FOYER FRATERNEL DE JEUNES ET D'EDUCATION POPULAIRE « LA FRATERNITE »

ENTRE LES SOUSSIGNES :

- La **Ville de ROUEN**, représentée par Monsieur Guillaume BESTAUX, Adjoint au Maire de ROUEN chargé de la Jeunesse et des Sports, agissant en cette qualité au nom et pour le compte de ladite Ville en exécution de la délibération du Conseil Municipal en date du 19 octobre 2007,

d'une part,

ET :

- Le **Foyer Fraternel de Jeunes et d'Education Populaire « La Fraternité »**, dont le siège social est situé 183 rue Saint Julien – 76100 ROUEN, représenté par Monsieur Francis MULLER, Président, habilité à cet effet par délibération du Conseil d'Administration en date du (à compléter par l'association),

d'autre part,

IL EST EXPOSE ET CONVENU CE QUI SUIT :

I - EXPOSE

Le Foyer Fraternel de Jeunes et d'Education Populaire « La Fraternité » souhaite améliorer les conditions d'accueil et de sécurité des locaux dont il est propriétaire, situés 183 rue Saint Julien à Rouen. Le coût de l'opération est estimé à 12.110 € T.T.C.

Afin de participer au financement de cette opération, le Conseil Municipal de ROUEN, lors de sa séance du 26 octobre 2007, a décidé d'allouer au Foyer Fraternel de Jeunes et d'Education Populaire « La Fraternité » une subvention de 3.027 €.

II - CONVENTION

Article 1 – La Ville de ROUEN s'engage à verser au Foyer Fraternel de Jeunes et d'Education Populaire « La Fraternité » une subvention maximale de 3.027 €, afin de lui permettre de financer les travaux d'amélioration de ces locaux.

Article 2 – Le montant prévisionnel de la subvention a été déterminé en fonction du coût global de l'opération. Dans l'hypothèse où le coût définitif serait inférieur au coût initialement prévu, l'aide financière serait réduite en conséquence.

Article 3 – La subvention allouée par la Ville de ROUEN sera versée dès réception des factures acquittées.

Article 4 – La subvention sera virée sur le compte de l'association.

Code banque : 20041
Code guichet : 01014
Numéro de compte : 0096547W35
Clé RIB : 49
Raison Sociale et adresse de la banque : La Banque Postale – centre de Rouen

Fait à ROUEN, en l'Hôtel de Ville, le

P. LE MAIRE DE ROUEN
par délégation

P. LE FOYER FRATELNEL DE JEUNES
ET D'EDUCACTION POPULAIRE
« LA FRATERNITE »

Guillaume BESTAUX
Adjoint au Maie

Francis MULLER
Président